

Le point de l'actualité de la semaine : 027/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

Comment l'économie russe a déjoué les mesures de « guerre économique » de l'Occident (Les Crises)

Ce texte a été rédigé à la suite de la 65^e session du séminaire Franco-Russe co-organisé par le Centre d'Études des Modes d'Industrialisation de l'École de Guerre Économique (Paris) et par l'Institut de Prévision Économique de l'Académie des Sciences de Russie (Moscou). Ce séminaire s'est tenu les 3-5 juillet derniers à la fois en distanciel et en présentiel et a été hébergé dans les locaux de l'École de Guerre Économique que je tiens à remercier. Il a réuni des chercheurs français, russes, mais aussi arméniens et du Belarus. Il témoigne de la volonté de ces chercheurs de maintenir, en dépit des circonstances actuelles, une coopération scientifique entre la France et la Russie.

Ce texte est rédigé suivant les règles de Chatham House. Les interventions des participants sont anonymes. Par contre, des références sont faites aux documents présentés dans le cours du séminaire. L'auteur de ce texte remercie ses collègues pour les remarques et les contributions faites durant le séminaire. Il demeure seul responsable des erreurs et omissions du présent texte.

Comment l'économie russe a-t-elle résisté aux sanctions prises depuis fin février 2022 ? Cette question a beaucoup agité les esprits avec souvent plus de propagande que de faits réels. Rappelons que les sanctions mises en œuvre contre la Russie depuis le début des hostilités en Ukraine ont été profondes et étendues[1]. Elles viennent s'ajouter aux sanctions mises en place après les événements de 2014[2]. Les prévisionnistes, tant en Occident qu'en Russie, ont produit des prédictions souvent catastrophiques sur ce que deviendrait l'économie russe d'ici la fin de 2022. Néanmoins, rien de dramatique ne s'est produit. Cette situation nous rappelle alors un autre échec majeur des prévisions en 1998-1999 à la suite du krach financier russe.

Ces sanctions ont eu un impact, qui a été et qui est toujours, reconnu par les autorités russes. Mais la question était, et reste de savoir combien. Au final, pour 2022, la croissance, qui était de 3,5% dans les deux mois précédant les sanctions, s'est transformée en une récession de -2,1%. Cela est certes significatif mais cela reste bien moins que ce qui avait été initialement prévu, avec des chiffres annoncés de -8% à -10%. De toute évidence, l'économie russe ne s'est pas effondrée, que ce soit financièrement ou économiquement et l'impact réel des sanctions soulève de nombreuses discussions.

<https://www.les-crises.fr/comment-l-economie-russe-a-dejoue-les-mesures-de-guerre-economique-de-l-occident/>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, relatif au projet « revu » de la LPM :

Le gouvernement serait prêt à revoir sa copie sur la trajectoire financière de la Loi de programmation militaire (OPEX 360, Laurent Lagneau)

La Loi de programmation militaire [LPM] 2024-30 pourra-t-elle être promulguée avant le 14-Juillet? Rien n'est moins sûr pour le moment... En effet, la commission mixte paritaire [CMP], qui doit faire converger les versions du projet adoptées en première lecture à l'Assemblée nationale et au Sénat ne s'est pas encore réunie, alors qu'elle aurait dû le faire le 6 juillet. Et l'un des principaux points de blocage porte sur la trajectoire financière de ce texte...

Pour rappel, le projet de LPM prévoit un investissement de 413 milliards d'euros, dont 30 milliards pourraient être « consommés » par l'inflation. Et, afin de porter le crédits de la mission Défense à 69 milliards d'ici 2030, l'idée du gouvernement est d'augmenter annuellement le budget du ministère des Armées de 3,1 milliards en 2024, de 3 milliards entre 2025 et 2027, puis de 4,3 milliards entre 2028 et 2030.

Si cette trajectoire n'a pas été remise en cause par l'Assemblée nationale, malgré les efforts du député [LR] Jean-Louis Thiériot lors de l'examen du texte en séance, il en est allé autrement au Sénat. Ce qui a d'ailleurs donné lieu à des échanges tendus entre le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et Christian Cambon, le rapporteur du texte, en sa qualité de président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères et de la Défense.

En effet, selon ce dernier, lisser la trajectoire financière de la LPM, avec des « marches » de 3,6 milliards sur l'ensemble de la période 2024-30, permettrait de réduire les effets de l'inflation, et donc de trouver des marges de manoeuvres suffisantes pour revoir à la hausse certaines « cibles » en matière d'équipements. « Plus nous dépensons vite, moins il y aura d'inflation sur ces dépenses », a en effet soutenu M. Cambon. Un calcul que M. Lecornu a contesté. « Vous rajoutez 3 milliards d'euros supplémentaires car quand on met plus de matériel, il faut le financer », a-t-il fait valoir.

<https://www.opex360.com/2023/07/08/le-gouvernement-serait-pret-a-revoir-sa-copie-sur-la-trajectoire-financiere-de-la-loi-de-programmation-militaire/>

Recomplètement en vue pour le stock français de missiles Hellfire (Home FOB, Nathan Gain)

La France envisage de renflouer son stock de missiles air-sol Hellfire en recourant à nouveau au dispositif de Foreign Military Sale (FMS), révèle une annonce du département à la Défense américain.

Approuvée ce vendredi par le département d'État, cette demande française augure de « l'acquisition de jusqu'à mille cinq cent quinze missiles AGM-114R2 Hellfire », ainsi que d'une assistance technique, d'un soutien à l'intégration et autre appui logistique. Le tout pour un coût maximal estimé à 203 M\$, ou 185 M€.

« Cette proposition de vente améliorera la capacité de la France à faire face aux menaces actuelles et futures en renforçant sa capacité de défense à long terme pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale afin de répondre à ses besoins de défense nationale », indique le discours préformaté de l'organisme en charge, la Defense Security Cooperation Agency.

Dernière mouture de la famille Hellfire développée par Lockheed Martin, l'AGM-114R2 est un missile d'une cinquantaine de kilos à guidage laser semi-actif. Il embarque une

tête militaire multifonctions calibrée pour traiter un vaste éventail de cibles, des blindés légers et lourds aux bâtiments.

Si ce n'est pas une première pour la France, cette nouvelle demande surpasse largement celles actées en 2015 et 2016 pour quelques centaines de missiles alors nécessaires pour appuyer les opérations conduites au Sahel. Reste que le feu vert d'hier n'est qu'une étape du processus et ne constitue en rien une contractualisation.

<https://www.forcesoperations.com/recompletion-en-vue-pour-le-stock-francais-de-missiles-hellfire/>

Le ComCyberGend traque les appels à commettre des exactions sur les réseaux sociaux (Gendinfo, La rédaction)

Une cinquantaine d'enquêteurs et une douzaine de réservistes étaient mobilisés par le Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace (ComCyberGend) pour participer à la lutte contre les émeutes urbaines.

Pour lutter contre les émeutes urbaines qui ont frappé de nombreuses villes depuis le 29 juin, la gendarmerie nationale a engagé d'importants moyens, au sol comme dans les airs, mais aussi devant les écrans.

Une cinquantaine d'enquêteurs du Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace (ComCyberGend), renforcés par une douzaine de réservistes, sont ainsi mobilisés pour « anticiper les appels à commettre des exactions », puis « capturer des preuves numériques ».

Les cyberenquêteurs fouillent sans relâche les réseaux sociaux, notamment ceux les plus utilisés par les mineurs, comme Snapchat et TikTok, afin d'identifier les auteurs d'appels aux violences, mais aussi les revendeurs d'engins pyrotechniques.

« *Un peu plus de 50 projets délictueux ont été repérés par les gendarmes durant le week-end* », a indiqué à l'AFP le général Marc Boget, commandant du ComCyberGend. Deux hommes ont d'ailleurs été arrêtés, samedi 1er juillet, à Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), au lendemain d'un appel lancé sur Snapchat à commettre des exactions contre les bâtiments publics et les patrouilles de gendarmerie.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/enquetes/2023/e-comcybergend-traque-les-appels-a-commettre-des-exactions-sur-les-reseaux-sociaux>

Les relations internationales :

L'Iran, membre de l'OCS, vise une adhésion aux BRICS (Mondafrique, Aza Boukhris)

La République islamique d'Iran est devenue officiellement le 9^{ème} membre permanent de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Rejoignant ainsi pleinement la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, ainsi que l'Inde et le Pakistan. Représentant ensemble près de la moitié de la population mondiale et comptant en son sein trois pays faisant partie du TOP 10 des principales économies mondiales en termes de PIB à parité du pouvoir d'achat (Chine, Inde, Russie).

Le haut diplomate chinois et l'actuel secrétaire général de l'OCS, Zhang Ming, a déclaré que l'adhésion de l'Iran contribuera à renforcer la confiance mutuelle et l'unité entre les pays membres de l'OCS, de même qu'elle favorisera le maintien de la sécurité et de la stabilité régionales. Tout en créant également de nouvelles possibilités de coopération entre les pays membres de l'organisation dans les

domaines de l'économie, du commerce, des transports, de l'investissement, du tourisme, de l'énergie, de l'éducation, de la science et de la culture.

<https://mondafrique.com/a-la-une/liran-membre-de-locs-vise-une-adhesion-aux-brics/>

Turquie: entre Russie, Ukraine et Otan, le jeu d'équilibre de Recep Tayyip Erdogan (RFI)

Ces membres du régiment Azov ont pu retourner en Ukraine après des « *négociations avec la partie turque* », a indiqué la présidence ukrainienne, alors que Volodymyr Zelensky effectuait vendredi et samedi une visite à Istanbul.

La position dite « d'équilibre » de Recep Tayyip Erdogan, entre Kiev et Moscou, offre certes au président turc des avantages certains — à commencer par un rôle d'acteur incontournable sur la scène internationale. Il a ainsi été l'un des principaux artisans de l'accord sur l'évacuation des bateaux céréaliers de la mer Noire dernier. Mais en refusant de choisir entre Ukraine et Russie – entre OTAN et Russie – Tayyip Erdogan se trouve en permanence sous pression de chacun de ces camps. Et doit, selon le contexte, donner des gages aux uns ou aux autres.

Ce n'est donc pas un hasard si le président ukrainien Volodymyr Zelensky, qui s'est rendu en Turquie à quelques jours d'un sommet de l'Otan (les 11 et 12 à Vilnius) et pour la première fois depuis l'invasion russe de son pays en février 2022, est reparti d'Istanbul avec un soutien turc très clair à l'adhésion de son pays à l'Alliance et surtout avec des membres des commandos Azov. Recep Tayyip Erdogan a estimé que l'Ukraine « *mérite* » de rentrer dans l'Alliance atlantique et a appelé les deux pays, Russie et Ukraine, à « *retourner aux pourparlers de paix* ».

<https://rfi.fr/fr/europe/20230709-turquie-entre-russie-ukraine-et-otan-le-jeu-d-%C3%A9quilibre-de-recep-tayyip-erdogan>

Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2014-2023) (NATO nouvelles)

L'OTAN recueille régulièrement des données sur les dépenses de défense des Alliés et les présente sous la forme d'agrégats et de sous-ensembles. Le ministère de la Défense de chaque pays membre communique les données relatives aux dépenses de défense actuelles et futures selon une définition agréée des dépenses de défense. Ces montants représentent les paiements qu'un État a réellement effectués ou devra effectuer au cours de l'exercice pour satisfaire les besoins de ses forces armées, de celles d'autres Alliés ou de l'Alliance elle-même.

Dans les graphiques et tableaux qui suivent, l'OTAN recourt également à des informations économiques et démographiques mises à disposition par la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne (DG ECFIN) ainsi que par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Du fait des différences entre ces sources et les prévisions de croissance du PIB établies par les pays, mais aussi entre la définition OTAN des dépenses de défense et les définitions nationales, les chiffres présentés peuvent s'écarter considérablement de ceux qui sont cités par les médias, publiés par les autorités nationales ou inscrits dans les budgets nationaux. Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux équipements majeurs et les dépenses de recherche et développement consacrées à ces équipements. Les dépenses de personnel incluent les pensions de retraite.

Les informations utilisées dans le présent rapport ont été arrêtées à la date du 23 juin 2023. Les chiffres pour 2022 et 2023 sont des estimations.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_216897.htm?selectedLocale=fr

Sur le plan de l'économie, cet article relatif aux conditions dans lesquelles l'épargne va subir une nouvelle baisse du taux :

Chute imminente du taux du meilleur livret actuel : que faut-il savoir ? (Economie matin, Nicolas Egon)

Les épargnants sont sur le point de subir une nouvelle baisse de rendement sur leurs placements. En effet, le taux attractif du meilleur livret d'épargne actuel, le Livret d'Épargne Populaire (LEP), fixé à 6,10%, est sur le point de connaître une chute significative. Cette annonce inquiète les investisseurs qui cherchent à maximiser leurs économies tout en assurant leur sécurité. Dans cet article, nous examinerons les raisons de cette diminution, son impact sur les épargnants et les alternatives à considérer.

Les raisons de la baisse du taux du LEP

Le Livret d'Épargne Populaire, destiné aux ménages modestes, a été un choix populaire parmi les épargnants français grâce à son taux exceptionnel de 6,10%. Cependant, plusieurs facteurs ont contribué à la décision des autorités de baisser ce taux attractif. Tout d'abord, la Banque Centrale Européenne (BCE) a adopté une politique monétaire accommodante visant à stimuler l'économie, ce qui a entraîné des taux d'intérêt globalement bas. En conséquence, les rendements des placements sans risque, tels que les livrets d'épargne, ont été affectés. De plus, l'inflation est également un élément à prendre en compte. Avec l'augmentation des prix à la consommation, le rendement réel du LEP est moindre, ce qui incite les autorités à ajuster le taux pour maintenir un équilibre.

Cette diminution est préoccupante pour de nombreux épargnants, car elle réduit les opportunités de rendement sûr et entraîne une perte de pouvoir d'achat. Certains économistes soutiennent que cette mesure décourage également l'épargne à long terme, car les incitations à investir dans des produits plus risqués pourraient être plus fortes. Alors que les raisons de la baisse du taux sont compréhensibles d'un point de vue économique, les épargnants devront explorer d'autres options pour maximiser leur rendement.

<https://www.economiematin.fr/baisse-lep-1-aout>

Rénovation énergétique : les politiques d'incitation sont insuffisantes, selon un rapport sénatorial (Euractiv, Paul Messad)

Les sénateurs ont rendu mercredi (5 juillet) un rapport sur la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels. Leur constat est sans appel : les politiques publiques menées ne sont absolument pas à la hauteur des niveaux attendus et des moyens engagés, qu'il faut donc renforcer.

En France, le secteur du bâtiment compte pour environ 48 % de l'énergie consommée et environ 28 % des émissions de gaz à effet de serre — 40 % de la consommation énergétique et 36 % des émissions au niveau européen.

17 % du parc français (5,2 millions de logements) est en situation de passoire énergétique, sans compter les 5,6 millions de foyers en situation de précarité énergétique.

Il y a donc urgence à décarboner le secteur. La question fait l'objet d'un « *consensus politique* », selon un rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur l'efficacité des politiques publiques de rénovation énergétique des bâtiments, mené par la sénatrice

Les républicains (LR — droite), Dominique Estrosi-Sassone et rapporté mercredi (5 juillet) par le sénateur écologiste, Guillaume Gontard.

<https://www.euractiv.fr/section/batiments/news/renovation-energetique-les-politiques-dincitation-sont-insuffisantes-selon-un-rapport-senatorial/>

La sobriété, impensé de la politique européenne sur les matériaux critiques (The Conversation, Emmanuel Hache, Emilie Normand, Louis-Marie Malbec, Vincent d'Herbemont)

La question de la sécurisation des approvisionnements en matériaux critiques, c'est-à-dire des matières premières essentielles à l'économie et aux technologies bas-carbone (véhicule électrique, panneaux solaires, éolien, etc.) a pris de l'ampleur ces dernières années. En juillet 2023, la Chine a ainsi décidé d'instaurer des licences d'exportation pour le gallium et le germanium, indispensables à l'industrie des semi-conducteurs.

Cela a donné lieu à de nouvelles législations, comme le *Critical Raw Materials Act* (CRMA) proposé par la Commission européenne en mars 2023. Ce règlement identifie 34 matériaux considérés comme critiques pour l'UE – depuis la dernière liste réalisée en 2020, 6 ont été ajoutés (arsenic, cuivre, feldspath, hélium, manganèse et nickel) et 2 retirés (caoutchouc naturel et indium).

Une seconde liste de matériaux considérés comme stratégiques (SRM) a aussi été créée, comprenant les matériaux « importants pour les technologies qui contribuent à la double transition verte et numérique et aux objectifs en matière de défense et d'aérospatiale ».

<https://theconversation.com/la-sobriete-impense-de-la-politique-europeenne-sur-les-materiaux-critiques-209077>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Décret n° 2023-576 du 8 juillet 2023 portant interdiction de la vente, du port et du transport d'engins pyrotechniques et d'artifices de divertissement

Publics concernés : citoyens français, ressortissants étrangers, commerces de pyrotechnie et d'artifices de divertissement, professionnels de la pyrotechnie et des artifices de divertissement, administrations.

Objet : interdiction de vente, de port et de transport d'engins pyrotechniques et d'artifices de divertissement.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur immédiatement.

Notice : afin de prévenir les risques de troubles graves à l'ordre public au cours des festivités du 14 juillet, le décret prévoit jusqu'au 15 juillet inclus une interdiction de vente, de port et de transport d'engins pyrotechniques et d'artifices de divertissement. Il prévoit une dérogation à cette interdiction au bénéfice des professionnels disposant des agréments et habilitations requis et au bénéfice des collectivités publiques.

Références : le présent décret peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

La Première ministre,

Vu l'article 37 de la Constitution ;

Vu le [code civil](#), notamment son article 1er ;

Vu le [code de l'environnement](#), notamment ses articles R. 557-6-1 et R. 557-6-3 ;
Vu l'urgence,
Décrète :

- **Article 1**

Afin de prévenir les risques de troubles graves à l'ordre public au cours des festivités du 14 juillet, sont interdits jusqu'au 15 juillet inclus, la vente, le port, le transport et l'utilisation d'articles pyrotechniques et artifices de divertissement sur l'ensemble du territoire national.

- **Article 2**

Les interdictions prescrites à l'article 1er ne sont pas applicables lorsque l'acquisition, le port, le transport et l'utilisation des matériels qu'il mentionne sont le fait de professionnels disposant des agréments et habilitations requis ou de collectivités publiques.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047800682>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

Synthèse de l'actualité internationale de juin 2023 (Diploweb, Axelle Degans)

Le sort des urnes

AU Guatemala, les élections du 25 juin 2023 ont réservé quelques surprises. Ce pays s'enfoncé toujours plus dans l'autoritarisme, la presse est désormais muselée, les magistrats anticorruption contraints à l'exil, la pauvreté concerne plus de la moitié de la population guatémaltèque et la pousse toujours plus sur les routes migratoires. De nombreux candidats n'ont pas pu se présenter à cette élection, et près d'un tiers du corps électoral n'est pas inscrit sur les listes. Ce pays est miné par la corruption et l'achat des votes est une pratique courante. Le deuxième tour opposera Bernardo Arevalo, fils d'un ancien président et chef du petit parti Semilla, à Sandra Torres, veuve de l'ex-président Alvaro Colom, qui a promis une politique de fermeté à l'image du Salvador de Bukele. Le candidat Arevalo était assez inattendu au deuxième tour.

En Grèce, les élections législatives de juin 2023 ont durement sanctionné Syriza, le parti de gauche d'Alexis Tsipras, Premier ministre entre 2015 et 2019. Il n'a recueilli que 18% des votes exprimés. Le parti conservateur dirigé par Kyriakos Mitsotakis obtient la majorité absolue au Parlement

<https://www.diploweb.com/Synthese-de-l-actualite-internationale-de-juin-2023.html>

Les Alpes : un obstacle au cœur de la géopolitique européenne (revue Conflits, JEAN ARMINJON)

Écrin de verdure à consommer pour le touriste estival, terrain de jeux à explorer pour le sportif de l'extrême ou masse rocheuse à percer pour le promoteur en quête de profit ? Heureusement, ce massif au cœur de l'Europe n'est pas réductible à ces quelques stéréotypes pour le moins contemporains.

Les Alpes sont d'abord un ensemble géographique se déployant sur un axe de 1200 km de long et 250 km de large (soit 193 000 km² – plus de deux fois la taille de la Hongrie), naissant aux portes de Nice (FR) et se terminant à celles de Vienne (AT). Elles sont peuplées de 14 millions d'habitants qui se répartissent sur six pays : Autriche (28,5% de la surface totale des alpes ; représentant 65,5% de la surface totale du pays), Italie (27,2% ; 17,3%), France (20,7% ; 7,3%), Suisse (14% ; 65%), Allemagne (5,6% ; 3%) et Slovénie (4% ; 38%).

Outre ces chiffres, des plus imposants, lorsqu'illustrés par une carte, les Alpes sont un relief qui contraint les échanges humains.

Ainsi, à travers l'histoire, le massif connaît plusieurs états : des origines jusqu'au début XIX^e siècle, sa nature est essentiellement désertique – avec pour principale conséquence géopolitique les victoires napoléoniennes en Italie ; ensuite, lors de l'édification des États-nations, qui se cristallise durant la Seconde Guerre mondiale, il devient un espace barrière dont le principe se transcende dans la politique de neutralité suisse ; puis, sous l'effet de la mondialisation, il est un espace charnière désormais traversé de grandes voies de communication ; enfin, sous l'effet d'une concentration humaine toujours plus dense et de nouvelle méthode de gouvernance, il tend à devenir un hub territorial au sein de l'archipel métropolitain européen.

<https://www.revueconflits.com/les-alpes-un-obstacle-au-coeur-de-la-geopolitique-europeenne/>

Yellen optimiste sur les relations avec la Chine après son voyage à Pékin (L'Orient le jour, AFP)

Les relations entre les États-Unis et la Chine ont désormais "des bases plus solides", a affirmé dimanche la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, optimiste après un voyage de quatre jours à Pékin visant à apaiser les tensions entre les deux premières puissances mondiales.

Arrivée jeudi dans la capitale chinoise, Mme Yellen a été reçue par plusieurs hauts responsables du gouvernement, dont le Premier ministre Li Qiang, et n'a cessé de plaider pour plus d'échanges et de collaborations malgré les différends. "D'une manière générale, je pense que mes réunions bilatérales -- qui ont duré au total une dizaine d'heures sur deux jours -- ont constitué un pas en avant dans nos efforts pour asseoir les relations entre les États-Unis et la Chine sur des bases plus solides", a-t-elle déclaré dimanche, lors d'une conférence de presse à l'ambassade américaine. Cette visite, la première de Mme Yellen depuis sa prise de fonction en 2021, survient peu après celle du secrétaire d'État Antony Blinken et marque la volonté de l'administration Biden de stabiliser des relations bilatérales tendues.

La secrétaire au Trésor a assuré sur CBS que "le sentiment exprimé des deux côtés est que le monde est suffisamment grand pour permettre à chacun de prospérer, coopérer face aux défis mondiaux et avoir des relations économiques constructives". Si aucune avancée majeure n'a été communiquée, l'agence officielle Chine Nouvelle a souligné que la rencontre samedi entre Mme Yellen et le vice-Premier ministre He Lifeng avait permis de s'accorder sur "le renforcement de la communication et de la coopération pour faire face aux défis mondiaux".

<https://www.lorientlejour.com/article/1342871/yellen-optimiste-sur-les-relations-avec-la-chine-apres-son-voyage-a-pekin-papier-general.html>

Paru au journal officiel :

LOI n° 2023-565 du 7 juillet 2023 autorisant l'approbation de l'accord de sécurité sociale du 6 novembre 2014 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Serbie (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799531>

LOI n° 2023-566 du 7 juillet 2023 visant à instaurer une majorité numérique et à lutter contre la haine en ligne (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799533>

LOI n° 2023-567 du 7 juillet 2023 visant à favoriser l'accompagnement psychologique des femmes victimes de fausse couche (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799541>

LOI n° 2023-568 du 7 juillet 2023 maintenant provisoirement un dispositif de plafonnement de revalorisation de la variation annuelle des indices locatifs (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799547>

Décret du 7 juillet 2023 portant élévation dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur d'un militaire appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799552>

Décret du 7 juillet 2023 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799554>

Décret du 7 juillet 2023 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799556>

Décret du 7 juillet 2023 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799559>

Décret du 7 juillet 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799562>

Décret du 7 juillet 2023 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur d'un militaire appartenant à l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047799564>